



IV | Annexes

1 | Présentation des équipes en charge du projet au Muséum

Les équipes du projet

Le comité de pilotage du Muséum

Bertrand-Pierre Galey | Directeur général

Pierre Dubreuil | Secrétaire général

Jean-Michel Loyer-Hascoët | Adjoint au Directeur général

Geneviève Beraud-Bridenne | Directrice du Département des Jardins Botaniques et Zoologique (DJBZ)

Christine Morrier | Directrice du Parc zoologique de Paris

Gaelle Bellamy | Directrice de la rénovation

Il a été fait appel aux compétences des équipes respectives des membres de ce comité pour analyser ce chantier d'une grande complexité et nécessitant un éclairage pluridisciplinaire.

En phase développement du projet, compétences internes et expertises externes seront à nouveau sollicitées pour couvrir tous les secteurs du projet.

L'équipe du Parc Zoologique de Paris

L'équipe (les vétérinaires, Alexis Lécu et Sylvie Laidebeure ; l'éthologue gestionnaire, Delphine Roulet ; le chef soigneur, Fabrice Bernard ; le responsable technique, Jean Moussaron) par son professionnalisme a largement contribué à la définition fonctionnelle des installations animalières. De nouveaux arrivants (Karine Juvet pour le suivi pédagogique; Thierry Le Bec pour le suivi des travaux) viennent compléter ce dispositif.

2 | Fiche de présentation de CHRYsalis

Le montage du projet

Les groupes Caisse des Dépôts, Caisse d'Épargne, Icade et Bouygues Construction ont formé en 2006 le groupement CHRYsalis, candidat à la rénovation du Parc zoologique de Paris.

En signant un contrat de partenariat avec le Muséum national d'Histoire naturelle, CHRYsalis s'engage à financer, concevoir, construire et entretenir pendant 25 ans le Parc zoologique de Paris.



La maîtrise d'œuvre du projet est assurée par un groupement constitué principalement de l'atelier Jacqueline Osty et associés (paysagiste), des cabinets d'architecture Bernard Tschumi urbanistes Architectes et Synthèse Architecture, et de Setec Bâtiment (ingénierie).

Le financement du projet est constitué de fonds propres apportés par les actionnaires du groupement et par une dette apportée par la Caisse des Dépôts, le Crédit Foncier de France et la Caisse d'Epargne Ile-de-France.



Les actionnaires de CHRYSLIS



Fonds d'Investissement et de Développement des PPP, le FIDEPPP est l'instrument des CAISSES D'EPARGNE qui investit en France dans toutes les formes de PPP dans lesquelles une société privée finance, construit et exploite un équipement ou une infrastructure publique. Le FIDEPPP est notamment investisseur dans le Tramway de Reims, les Lycées de Guyane, l'Hôpital de Bourgoin Jallieu, des DSP de réseaux haut-débit, l'Université Paris VII, le Contrat de performance énergétique des Lycées d'Alsace, l'autoroute A28, ainsi que les Centres d'Entretiens Routiers.



La CAISSE DES DÉPÔTS - Établissement Public - intervient en investisseur financier dans les structures de portage des projets réalisés en partenariat public-privé. Les projets dans lesquels la Caisse des Dépôts intervient, par leur nature même, ont une utilité socio-économique avérée et correspondent à ses missions d'intérêt général. La Caisse des Dépôts est intervenue ou est en cours d'intervention sur plus de 60 projets de PPP, de taille très variable, de 15 à 7500 M€.



ICADE est une société immobilière cotée, filiale de la Caisse des Dépôts, qui exerce, les métiers de foncière, de promotion, et de services associés dans les secteurs des bureaux, parcs tertiaires, centres commerciaux, équipements publics, santé et logement. La maîtrise de ses différents métiers permet à Icade d'apporter des solutions adaptées aux besoins de ses clients et d'intervenir de manière globale sur les problématiques actuelles de l'immobilier. Icade intervient dans la société Chrysalis Développement, titulaire du contrat de Promotion Immobilière du projet.



BOUYGUES BÂTIMENT ÎLE-DE-FRANCE leader du Bâtiment en Île-de-France intervient en tant qu'investisseur mais également en tant que constructeur, titulaire des marchés de travaux.



Filiale de Facility Management du groupe BOUYGUES CONSTRUCTION, EXPRIMM intervient comme actionnaire de CHRYSALIS, et porte au travers d'un contrat d'exploitation, de maintenance et de services la responsabilité de l'entretien multi-technique des ouvrages et du nettoyage du parc pendant la durée du contrat de partenariat.

3 | Le calendrier prévisionnel : ouverture en avril 2014

La durée totale de réalisation est de 46 mois. Elle comprend une phase d'obtention des autorisations administratives qui dure 19 mois et une deuxième phase qui correspond aux 27 mois de travaux.

Les travaux pourraient donc démarrer en septembre 2011 pour une ouverture au public en mars-avril 2014.

La phase d'exploitation par le partenaire à compter de la remise des ouvrages durera 25 ans.



4 | Les chiffres clés du Parc zoologique de Paris rénové

1934	→	date d'ouverture
Novembre 2008	→	fermeture pour rénovation
2014	→	date de réouverture
14,5	→	hectares
+ de 1 000	→	animaux
130	→	espèces
42	→	espèces de mammifères
37	→	espèces d'oiseaux
21	→	espèces de reptiles
17	→	espèces d'amphibiens
106 328 148 €HT	→	coût des travaux
133 188 670 €HT	→	coût des travaux inclus les frais financiers
12 246 645 €HT	→	coût moyen de la redevance annuelle
3 274 926 €HT	→	investissement direct du Muséum pour l'enrichissement et l'équipement des loges, enclos, cuisine et clinique
74 439 m ²	→	surface actuelle totale des rochers
18 515 m ²	→	surface gardée des rochers de 1934
40,6 %	→	de surface arbustive ajoutée
1 400 000	→	visiteurs attendus
13,66 €	→	tarif moyen du ticket visiteur
486 m ²	→	de boutiques
1 246 m ²	→	de restaurants [2]



5 | Chronologie d'une rénovation

C'est par convention du 21 mai 1932 entre le Muséum national d'Histoire naturelle et la Ville de Paris, en vue de la création d'un Parc zoologique au Bois de Vincennes, que :

« Le Muséum national d'Histoire naturelle ayant l'intention de créer au Bois de Vincennes un Parc zoologique moderne où seraient installés les animaux qui, en raison de l'exiguïté du Jardin des Plantes, se trouvent actuellement en surnombre, a revendiqué la partie des terrains du Bois de Vincennes que lui affectait la convention du 20 juin 1860 et qui avait été jusqu'à présent laissée à la promenade ».

Cette dernière convention relative à la cession par l'État à la ville de Paris des terrains du Bois de Vincennes, « la ville de Paris était tenue d'affecter à une succursale du Jardin des Plantes une parcelle d'environ 16 hectares, située alors sur le territoire de la Commune de Nogent-sur-Marne, à l'angle de l'Avenue de Vincennes et de l'avenue de la Belle-Gabrielle. »

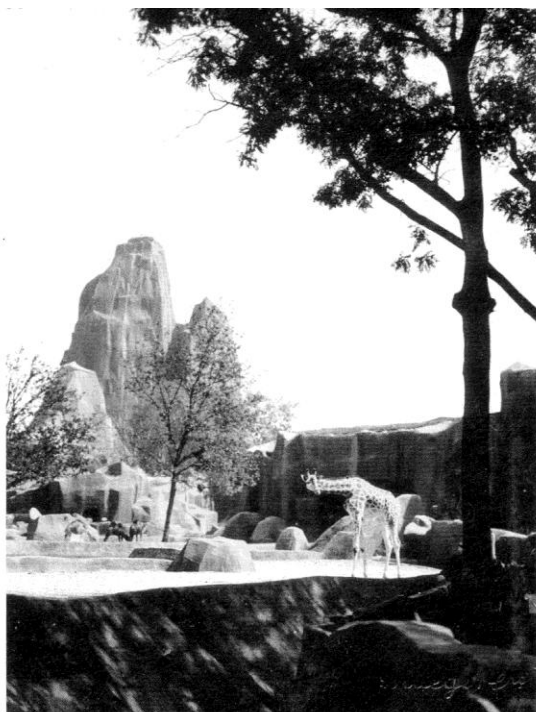
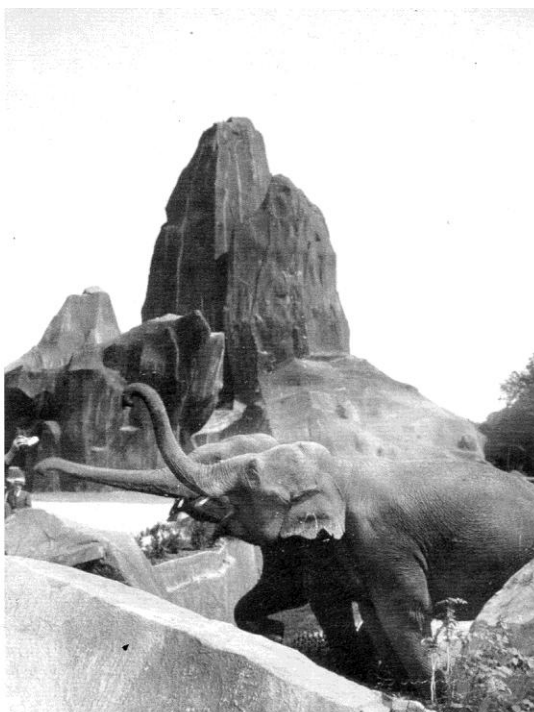
Occupée sur près de la moitié par le Jardin Colonial, le Muséum accepta l'échange des 8 hectares restant contre environ 14 hectares situés près de la Porte Dorée à l'emplacement du futur zoo.

Lors de l'exposition coloniale de 1931, un zoo temporaire de trois hectares est créé au bois de Vincennes afin de faire découvrir au public des animaux exotiques. Devant l'énorme succès populaire et économique de ce zoo, le Muséum national d'Histoire naturelle et la ville de Paris s'associent pour réaliser sur quelques 14,5 hectares du bois de Vincennes, l'actuel Parc zoologique de Paris, plus connu sous le nom de Zoo de Vincennes.

Le projet, mené par le Muséum national d'Histoire naturelle, est confié à l'architecte Charles Letrosne. Il s'inspire directement du zoo de Hambourg, réalisé par Carl Hagenbeck en 1907. Ce modèle architectural fait école à l'époque dans toute l'Europe et aux États-Unis. Le rocher artificiel est l'élément de composition principal de ce nouveau type de jardin zoologique. Ce faux rocher permet de camoufler les loges intérieures et les locaux techniques créant ainsi un décor plus naturel. Les barreaux des cages sont remplacés par des fossés permettant de présenter des animaux en liberté apparente dans un environnement cherchant à rappeler un milieu naturel.

En juin 1934, le Parc zoologique de Paris ouvre ses portes, le succès rencontré lors de son ouverture sera considérable. Il constitue alors avec la Ménagerie du Jardin des Plantes un témoignage unique au monde de l'histoire architecturale des jardin zoologiques. Cependant, il a subi le sort commun à un certain nombre d'établissements et n'a connu aucun véritable programme de restauration depuis son ouverture.

Dès les années 1950, le béton employé pour la réalisation de l'enveloppe des rochers commence à se dégrader. Les travaux réalisés au coup par coup ne suffisent pas à masquer l'état de délabrement du zoo, et en 1978, la presse titre déjà « Il faut sauver le zoo ». Mais faute de moyens financiers conséquents, le Parc zoologique de Paris ne peut pas mener une politique de rénovation globale. L'absence de programme de rénovation du zoo aboutit à la désagrégation avancée de l'enveloppe des rochers n'ayant pas fait l'objet de travaux. En 1982, le Grand Rocher a dû être fermé au public.



En 1994, grâce à une subvention exceptionnelle du Ministère de l'Education Nationale, la rénovation totale du Grand Rocher est entreprise. Il sera ré ouvert au public en 1997, après 15 ans de fermeture, sa restauration devait donner lieu à une grande campagne de restauration du zoo qui n'a jamais eu lieu.

En conséquence dès 2002, la direction du Muséum a été amenée à prendre des mesures dites «conservatoires » pour raison de sécurité. C'est ainsi que, dans un premier temps, les installations présentant les hippopotames et les rhinocéros seront fermées au public et que les animaux seront transférés vers d'autres parcs animaliers.

Suivront en 2004, la fermeture de la fauverie, de l'ourserie, de huit galeries publiques et d'un certain nombre de cheminements. L'espace concerné par ces mesures représentait près de 10% de la surface générale du parc.

Héritier des parcs paysagers du début du 20^e siècle et témoin de la richesse et de la fragilité du vivant, il devenait indispensable de le rénover

En 2005, le parc entre dans sa phase de transition des travaux de sécurisation sont entrepris et en attendant la rénovation générale du parc de nouveaux aménagements sont proposés au public. Dans le même temps, le Muséum a lancé un programme fonctionnel permettant de définir et de préciser les besoins, contraintes et résultats attendus de la proche rénovation auprès des partenaires privés. Le principe d'un partenariat public/privé sera retenu pour la rénovation du parc.

Fin 2008, le parc zoologique sera entièrement fermé au public lors d'un week-end festif marquant là la fin d'une époque.

En février 2010, la signature du contrat de partenariat public-privé avec le groupe Chrysalis donne le point de départ officiel du grand chantier de rénovation du Parc zoologique de Paris.



6 | Le fonctionnement du zoo pendant les travaux

Dans un premier temps, jusqu'au dépôt du permis de construire, puis pendant la phase de développement et jusqu'à la réalisation, les équipes restent mobilisées. Selon les thématiques, des ateliers techniques seront menés pour des mises au point avec les équipes concernées du Muséum et celles du groupement. Parallèlement vont se mettre en place des groupes de travail pour approfondir les messages à véhiculer et la muséographie attenante. Ces groupes de travail seront constitués par des équipes de diffusion, de techniciens zoologiques et botaniques, de chercheurs du Muséum de diverses disciplines. Pour certains sujets, il sera envisagé de faire appel, de manière ponctuelle, à une expertise externe. Un comité scientifique de suivi validera les travaux des groupes.

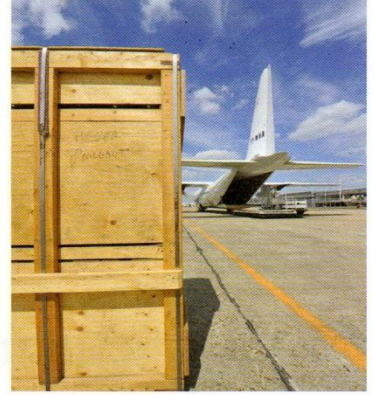
Future équipe à constituer, suivi de chantier, formation des personnels, retour des animaux seront le quotidien des équipes jusqu'à la réouverture.

7 | Les zoos et la conservation des espèces

Le parc zoologique rénové contribue bien sûr au rôle primordial dévolu aux zoos : la conservation et les animaux que l'on y verra seront tout comme aujourd'hui, dans leur très grande majorité, sinon tous pour les mammifères par exemple, nés en captivité et issus d'échanges dans le cadre de programmes d'élevage internationaux. Le choix des espèces a été principalement guidé par ce principe.

Grâce à ces programmes d'élevage, les zoos ont constitué des populations viables sur le long terme, qui non seulement sont autosuffisantes, évitant ainsi des prélèvements dans la nature, mais de plus constituent des populations de « sécurité » d'espèces menacées débouchant éventuellement sur des renforcements de populations, voire des réintroductions : de « consommateurs » ils sont devenus « producteurs ».

Devant l'évidence de l'érosion de la biodiversité et la destruction des milieux naturels, les zoos il y a trente ans prennent conscience du rôle qu'ils peuvent et doivent jouer dans la conservation globale. Ainsi naissent les premiers programmes d'élevage coordonnés (1980 en Amérique du Nord, 1985 en Europe). Le but de ces programmes est d'établir une population captive viable à long terme (100 ans), gardant un maximum de diversité génétique (90 %), cette dernière garantissant la pérennité de cette population ainsi que son éventuelle réadaptation. L'établissement de livres généalogiques par espèce en est le fondement, qui permet les analyses génétiques et démographiques nécessaires à la gestion rigoureuse de la reproduction. Très régulièrement, des échanges de géniteurs ont lieu entre zoos, pilotés par le coordinateur du programme afin de satisfaire aux contraintes génétiques (évitement de la consanguinité, représentation des fondateurs, minimisation de la dérive génétique) et démographiques. Plus de 170 programmes intensifs de ce type, les EEPs (plans d'élevage européen), existent en Europe, le Parc zoologique participant à vingt-cinq d'entre eux, et en gérant lui-même quatre. Des programmes moins intensifs, les ESB (pour studbooks européens), sorte de première étape avant un EEP, concernent eux aussi 170 espèces, le parc zoologique participe à 19 d'entre eux.



Ainsi, les transferts d'individus et la répartition des jeunes entre zoos se font sous forme de prêt, de don ou d'échange : déontologiquement, les parcs zoologiques refusent de donner une valeur marchande aux animaux.

Il faut enfin souligner que ces programmes d'élevage sont le plus souvent possible en connexion avec des projets de protection sur le terrain : c'est le cas par exemple des oryx algazelles, des addax, ou encore de nombreux lémuriens dont le grand hapalémur et le propitèque couronné (espèce également en danger). En effet le Parc zoologique est impliqué dans la conservation in situ de ces deux espèces de primates dont il coordonne les EEPs. Ainsi, il soutient financièrement avec d'autres membres du plan d'élevage européen, un projet de conservation de deux des plus importants groupes de grand hapalémur en milieu naturel (soit $\frac{1}{4}$ de la population à Madagascar) et un projet de conservation d'un groupe de propitèques couronnés récemment découvert dans un fragment de forêt résiduelle très au sud de sa zone de répartition actuelle.

Par ailleurs, le Parc zoologique a permis, à travers ses activités au sein de l'EEP et à Madagascar, la prise en compte effective de la population captive dans la stratégie globale de conservation du grand hapalémur (in et ex situ) lors de la réunion technique pour la conservation du grand hapalémur qui a eu lieu en janvier 2010 à Antananarivo à Madagascar.

Alors les zoos jouent pleinement leur rôle de conservation, à côté de leur rôle d'éducation ... et de récréation.

Le parc zoologique développe et mettra en œuvre, à l'instar de ses actions à Madagascar, des projets de conservation pour chacune des biozones.

8 | Où sont partis les animaux ?

C'est donc dans la continuité logique de ces principes que les animaux du Parc zoologique de Paris ont été transférés vers d'autres horizons. Ces départs ont été préparés de nombreux mois à l'avance par les gestionnaires des espèces animales. Ces derniers ont trouvé les lieux de réception des animaux via les programmes d'Elevage Européen (EEP), les coordinateurs de studbooks européens et internationaux (ESB et ISB), les « bourses aux animaux » (échanges nationaux et internationaux), les réseaux zoologiques...

Exemples de transferts réussis

Le groupe de trente-trois babouins de Guinée (un des plus grands groupes de babouins en captivité et le plus grand groupe de mammifères à évacuer du zoo) a été accueilli par le zoo d'Edimbourg en Ecosse. Le transfert de ce groupe, qui fait l'objet d'un suivi éthologique particulier depuis presque vingt ans, a nécessité l'accompagnement d'une équipe du zoo chargée de transmettre son expérience et d'assurer la continuité des recherches initiées par le parc zoologique.



Des lémurs vari à ceinture blanche (deux mâles et une femelle) et deux mâles babouins de Guinée ont été accueillis par le zoo de Port Lympne en Angleterre le 7 octobre 2008, dans le cadre du programme d'élevage de l'espèce géré par le Parc zoologique de Paris. Le mâle zèbre de Grévy Tsavo a, quant à lui, rejoint un groupe de mâles en présentation mixte avec d'autres espèces.

Le transfert des animaux du parc a aussi été l'occasion d'une étroite collaboration avec le zoo d'Alger et son annexe le zoo de Jijel. Ainsi, plusieurs visites ont eu lieu sur place avant et au moment du transport des animaux afin de travailler sur leurs futurs enclos (modifications d'enclos existants, construction de nouveaux enclos) et de former l'équipe animalière des deux parcs aux techniques d'élevage d'espèces qu'ils ne connaissaient pas.

En juin 2009 c'est l'armée algérienne qui effectue le transport de nombreux animaux. Ils ont été transportés ce jour-là avec l'appui technique d'un transporteur spécialisé et de l'escorte de 6 motards de la police nationale qui ont facilité le trajet des animaux jusqu'à l'aéroport du Bourget où ils devaient embarquer, en arrêtant pour l'occasion la circulation du périphérique !

Les hippopotames devaient être également transférés au zoo d'Alger ce jour là. Mais Pélagie, qui rentrait pourtant tous les jours dans la caisse de transport depuis plusieurs semaines, a pris peur lorsqu'elle s'est retrouvée enfermée à l'intérieur et a dégradé sa caisse. Le transfert a donc été annulé et reporté dans l'attente du bon vouloir de la pétulante Pélagie et de retrouver un zoo d'accueil en capacité de l'héberger.

37

Les flamants roses, près d'une centaine d'individus, constituant ainsi le plus important groupe d'animaux à évacuer, ont été répartis dans plusieurs parcs zoologiques français. De nombreux oiseaux ont été transférés le même jour au Parc des oiseaux de Villars les Dombes dont cinq pélicans, un couple de grue antigone, vingt-huit manchots de Humboldt et un couple de vautours fauves.

Une collaboration étroite a aussi été entretenue avec les deux autres parcs animaliers du Muséum la Ménagerie du Jardin des Plantes et la Réserve de la Haute-Touche (36), ainsi neuf antilopes cervicapres ont été transférées à la Haute-Touche et trente flamants roses à la Ménagerie.

Ceux qui restent...

Deux espèces demeurent au Parc Zoologique de Paris durant les travaux de rénovation : les girafes restent pour des raisons techniques (déplacement difficile d'individus adultes dont Valère, un des plus grands mâles et d'autres plus âgés) et comportementales (maintien de la cohésion d'un des plus grands et prolifiques groupes européens). Enfin le grand hapalémur, un lémurien fragile, le plus menacé d'extinction à Madagascar, reste pour des raisons sanitaires.



9 | Les grands projets du Muséum national d'Histoire naturelle

Le schéma directeur immobilier du Muséum national d'Histoire naturelle

LE JARDIN DES PLANTES

Les grandes serres

- ✔ Rénovation complète
- ✔ Découverte de la face cachée des plantes
- ✔ 4 serres : 3 consacrées respectivement aux milieux humide, aride, et à la Nouvelle Calédonie + 1 consacrée à l'histoire des plantes
- ✔ Accessibilité PMR

La galerie des Enfants (Grande Galerie de l'Évolution)

- ✔ Centre de découverte dévolu aux enfants de 6 à 12 ans et à leurs familles
- ✔ Une thématique : la biodiversité et les enjeux environnementaux
- ✔ Trois milieux : ville, rivière, forêt tropicale

Le Grand Herbar

- ✔ Rénovation globale du plus grand herbar du monde
- ✔ Bibliothèques
- ✔ Accessibilité PMR

LE PALAIS DE CHAILLOT / LE MUSÉE DE L'HOMME

Rénovation des espaces scientifiques

- ✔ Réserves à collections
- ✔ Laboratoires de recherche
- ✔ Plate forme technique
- ✔ Espace d'enseignement

Rénovation complète du Musée de l'homme à partir d'un projet scientifique et culturel fondé sur une histoire naturelle et culturelle de l'homme

- ✔ Expositions permanentes exploitant les collections de paléontologie, de préhistoire et d'anthropologie
- ✔ Expositions temporaires
- ✔ Cinéma, auditorium Jean Rouch
- ✔ Accueil, cafétéria, boutique
- ✔ Médiathèque



Le schéma directeur immobilier

RAPPEL	MONTANTS GLOBAUX DU PPP	
	2011 / 2012	2013 / 2014
Parc zoologique de Paris	50 000 000 €	50 000 000 €

Jardin des Plantes et Palais de Chaillot (2005-2012)	MONTANTS GLOBAUX	Subvention de l'État (2005-2012)	Mécénats, cessions du domaine privé, contribution des concessionnaires...
TOTAL dont	175 000 000 €	131 800 000 €	43 200 000 €
Galleries (dont Galerie des Enfants)	11 454 736 €		
Jardin, Ménagerie, Grandes serres	28 406 616 €		
Grand Herbar	15 200 000 €		
Palais de Chaillot	66 190 578 €		
Collections, réserves	11 961 075 €		

Schéma directeur immobilier Perspective 2013/2017	MONTANTS GLOBAUX	État Subvention PZP	État / Maintien des autorisations d'engagement au rythme actuel
Jardin des Plantes	84 000 000 €	30 000 000 €	86 000 000 €
PZP	32 000 000 €		
TOTAL	116 000 000 €		



Contacts et informations pratiques

Parc Zoologique de Paris

53, Avenue de Saint-Maurice 75012 Paris
Tél : 01 44 75 20 10

Service presse et communication

Cécile Brissaud

01 40 79 80 75 / brissaud@mnhn.fr

Jérôme Munier

01 40 79 54 42 / munier@mnhn.fr

Pour télécharger le dossier de presse :
www.mnhn.fr/presse/dpzoo

Pour télécharger les photos libres de droits
www.mnhn.fr/presse/photoszoo

40

Société d'encouragement à la conservation des animaux sauvages

Ménagerie du Jardin des Plantes
57, rue Cuvier
75005 Paris
Tél : 01 40 79 56 52

Muséum national d'Histoire naturelle

57, rue Cuvier 75005 Paris
Tél : 01 40 79 30 00
www.mnhn.fr

Communication

Fanny Decobert

01 40 79 54 44 / decobert@mnhn.fr